



Reflets

LE JOURNAL D'INFORMATION DES VERSONNAIS



verson

DÉCEMBRE
2014



Nous vous informons que ce journal municipal est imprimé sur papier FSC (pâte à papier issue de forêts gérées durablement) d'un coût inférieur à celui des autres papiers -y compris recyclés-. L'encre utilisée est végétale, et la quadrichromie est moins onéreuse que la bichromie. Le fait du papier glacé ou mat ne change rien au coût !
Votre municipalité est soucieuse de l'environnement et garante de la meilleure utilisation des deniers publics.

Sommaire

3 **Édito**

4 **Le Tout en images**

6 **Actions municipales**

- LES ÉCOLES DE VERSON ONT TROUVÉ LEUR RYTHME
- L'ACTION SOCIALE À VERSON : UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE
- NOUVEAUX ARRIVANTS
- DÉPART EN RETRAITE DE CHANTAL GAUMONT
- TRAVAUX DU CIMETIÈRE
- ILS EN ONT PARLÉ EN CONSEIL MUNICIPAL
- CAMBRIOLAGES
- ÉCOQUARTIER
- DÉMATÉRIALISATION NUMÉRIQUE
- AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE VERTE
- TRAVAUX À L'ÉCOLE MATERNELLE FRANCOISE DOLTO
- TENNIS COUVERTS – TENNIS EXTÉRIEURS
- DES PONTS ENTRE NOUS
- TÉLÉTHON
- CITYSTADE

13 **Écoles - Jeunesse**

- ÉCOLE MATERNELLE FRANCOISE DOLTO
- ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VICTOR HUGO
- COLLÈGE JACQUES PRÉVERT
- PARENTS À VERSON
- ANIME TES VACANCES
- CENTRE DE LOISIRS

19 **Espace Senghor**

- DU NOUVEAU SUR LA BOÎTE NUMÉRIQUE
- ON DÉSHERBE ICI, CA POUSSE LA-BAS
- RETOUR SUR LA PREMIÈRE PARTIE DE SAISON CULTURELLE

22 **Vie associative**

33 **État Civil**

34 **Formalités administratives**

35 **Point de vue**



Édito

Dans un contexte économique et social difficile, nous devons aujourd'hui envisager l'avenir de notre commune en prenant en compte la nouvelle réforme territoriale et la réduction des dotations de l'état annoncées.

Concernant la future organisation territoriale, le gouvernement souhaite des intercommunalités d'au moins 20 000 habitants. On peut constater aujourd'hui que la fusion de la communauté de communes des Rives de l'Odon (6200 habitants) avec Caen la mer, suggérée par Monsieur le Préfet en 2010, et que nous avons validée, était inéluctable et s'est réalisée dans de bonnes conditions.

Concernant les finances locales, le gouvernement va, dans le cadre du redressement des finances publiques, diminuer de manière significative ses dotations aux collectivités. Pour Verson, ce sera, dans 3 ans, environ 8 % de recettes de fonctionnement en moins. Notre saine gestion, au plus juste, sans augmentation des taux communaux des impôts depuis 2003, nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité et optimisme.

A Caen la mer, le contexte des finances est plus compliqué. Il faut trouver les solutions pour terminer et mettre en service les nouveaux équipements : stade nautique et bibliothèque régionale. C'est le défi de la nouvelle gouvernance. C'est le défi des 35 maires de l'agglomération ! Il en va demain, du positionnement de Caen la mer en Normandie !

Je tenais à vous dire que pour nous élus, les vrais débats, les vrais enjeux pour notre avenir dépassent largement nos limites communales. Nous y sommes attentifs, comme nous restons attentifs à la gestion de proximité faite de disponibilité, de solidarité et de générosité.

Il me reste maintenant à vous souhaiter, à toutes et tous, de joyeuses fêtes de fin d'année.

Avec mes meilleurs vœux pour 2015
Michel MARIE, maire de Verson



Le "tout en images"

Départ en retraite de Marie-Agnès Bullet

De nombreux élus et agents de la mairie étaient présents jeudi 30 octobre 2014 pour souhaiter une heureuse retraite à Marie-Agnès Bullet. Elle a travaillé de nombreuses années à la garderie périscolaire, puis sur les temps de midi à l'école élémentaire Victor Hugo.



96^e anniversaire de la fin de la guerre 1914-1918



Pour commémorer cet événement, les anciens combattants avaient invité les enfants de Verson, accompagnés de leurs professeurs des écoles et de leurs parents. Ils ont participé à la montée des couleurs, à la lecture d'un message, au dépôt de gerbes etc. L'émotion était présente pour l'assistance et surtout pour les anciens combattants.

Mouvement au sein du conseil municipal



Sylvie Lorente



Sylvie Guibon

Suite à la démission de Madame Catherine Gautier de la liste d'opposition "Verson Solidarité et Progrès", Madame Sylvie Lorente a été élue nouvelle conseillère municipale en septembre. Marion Touzeau de la liste de majorité "Ensemble conjuguons Verson" a démissionné en novembre (pour éloignement de la commune). Elle est remplacée par Sylvie Guibon en tant que conseillère municipale.

Animation sur le marché

Un caricaturiste et une maquilleuse pour enfants ont animé le marché jeudi 30 octobre. De nombreux versonnais étaient présents à ce rendez-vous organisé par la municipalité. Ils pouvaient également déguster les tripes à la mode de Caen de M. Dral, boucher à Verson et vainqueur de la Tripière d'Or 2014.



Départ de Cindy Ntsoutsélé

Cindy Ntsoutsélé assurait l'accueil de la mairie mais aussi l'état civil depuis novembre 2008.

En juillet 2014, elle a quitté la Mairie pour rejoindre son conjoint en Auvergne. Elle est aujourd'hui remplacée par Kathleen Gillet.



Rentrée scolaire

Début septembre, les enseignants des écoles maternelle et élémentaire ont été conviés à une réception organisée par la municipalité. Comme chaque année, Michel Marie, maire, ainsi que des membres de l'équipe municipale les ont accueillis en mairie afin de leur souhaiter une bonne rentrée.



Actions municipales

LES ÉCOLES DE VERSON ONT TROUVÉ LEUR RYTHME

Nathalie Donatin, adjointe au maire chargée de l'Éducation et de l'Enfance



Depuis une année déjà, les écoles élémentaire et maternelle travaillent 4 jours et demi par semaine. Après une année d'expérimentation, les partenaires concernés, parents, enseignants, personnel communal et élus se sont entendus pour procéder à quelques changements. Ces modifications ont été le fruit du travail de réflexion réalisé au sein du comité de pilotage et des conseils d'école. Deux améliorations se sont imposées à nous.

La première concerne l'école maternelle. Nous avons jugé nécessaire de déplacer le temps périscolaire pour le placer de 13 h 30 à 14 h 15. Seuls les plus grands participent aux activités périscolaires pendant que les plus petits font la sieste. Cette modification a eu plusieurs vertus : rétablir le lien en fin d'après-midi entre les enseignants et les parents, allonger la durée de la pause méridienne pour donner le temps aux enfants de déjeuner tranquillement et permettre d'alléger les groupes d'activités. Les membres de la commission scolaire réunie le 9 octobre faisaient le constat que cette nouvelle organisation a permis d'établir un rythme plus adapté aux enfants de maternelle.

À l'école V. Hugo, les changements ont été plus modestes. La matinée de travail s'est allongée d'un quart d'heure et le temps de midi commence désormais à 11 h 45.

Ce déplacement permet de commencer le temps périscolaire dès 15 h 15. Les élèves peuvent tout d'abord se détendre pendant une récréation de 15 minutes qui ménage la transition entre le temps scolaire et le temps périscolaire. Cette pause dégage du temps supplémentaire aux groupes qui souhaitent sortir de l'école pour mener une activité sportive au gymnase, à la salle Coubertin ou à l'Espace Senghor. Ils peuvent partir dès 15 h 15 et avoir ainsi le temps nécessaire au déroulement de l'activité.

Bien évidemment, ces recalages ont nécessité un temps d'adaptation de la part des enfants, des parents, des enseignants, et du personnel communal. Après un trimestre de fonctionnement, les ajustements nécessaires ont été effectués.

Franck Decussy, coordonnateur des activités périscolaires à l'école V. Hugo et son équipe d'animateurs peuvent être fiers du travail réalisé depuis un an. Ils proposent des activités de plus en plus variées aux élèves et permettent désormais aux plus grands de choisir ce qu'ils souhaitent faire. Cette réussite s'exprime par les inscriptions qui avoisinent 100 % (221 enfants inscrits sur 225 élèves). Les animateurs de l'école F. Dolto menés par Aline Demey travaillent dans ce même souci de qualité et sont particulièrement attentifs aux besoins spécifiques de ce public de l'école maternelle.

Les associations versonnaises ont aussi joué le jeu : les Archers et les Sculpteurs de l'Odon ont proposé à leurs bénévoles d'encadrer des groupes d'enfants. Nous savons d'ores et déjà que d'autres associations étudient une participation possible.

L'Espace Senghor accueille désormais tous les mardis un groupe d'écoliers à la bibliothèque. Ils peuvent venir emprunter des livres dans des conditions particulières réservées aux scolaires et participent ainsi à la vie de la bibliothèque.

Le projet intitulé « des ponts entre nous » a été monté par la commission culture et mené à bien par l'Espace Senghor. Il vise à tisser des liens entre l'île de Madagascar et la commune de Verson. Les animations qui en découlent ont été un fil rouge pour ce début d'année puisque les enfants pourront participer à des activités sur le temps scolaire, périscolaire et familial. Le financement accordé par la Fondation Total et la DRAC nous a permis d'enrichir notre éventail d'activités.

Mais pas question de nous reposer sur ces lauriers car il reste beaucoup à faire. Depuis un an, notre action s'est focalisée en direction des enfants. C'était la priorité. Maintenant que les rouages sont bien huilés, il nous faut travailler à mieux la faire connaître.

Actions municipales

L'ACTION SOCIALE À VERSON : UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

Marie-Catherine Lis, conseillère municipale déléguée aux affaires sociales

Le centre communal d'action sociale (C.C.A.S.) de Verson a une mission d'accueil et d'accompagnement de tous les citoyens de la commune et des publics fragilisés plus particulièrement.

Le CCAS organise des actions de développement social sur le territoire de la commune en vous offrant des rencontres et des animations selon vos âges et vos attentes. L'année prochaine, différents thèmes seront abordés comme le vieillissement, l'écologie domestique, les économies d'énergie.

Le CCAS se propose de mettre en œuvre dès le mois de janvier une bourse au permis de conduire destinée aux jeunes de 18 à 25 ans pour laquelle il ne faut pas hésiter dès maintenant à nous contacter.

Outre ces actions, le CCAS se réunit mensuellement pour examiner les demandes que vous lui soumettez directement ou par le biais de l'assistant social du secteur (Evrecy). Pour cela, il a à sa disposition un ensemble d'aides qui vise à vous apporter des réponses de qualité en matière de prise en charge et de suivi.

Accueil tous les jours en mairie, le matin.
Tél. : 02 31 71 22 00

Assistant social secteur d'Evrecy :
M. Balasakis, Tél. : 02 31 08 32 70

NOUVEAUX ARRIVANTS

Marie-Hélène Brioul, adjointe à la culture et à la communication

**VOUS VENEZ D'ARRIVER À VERSON ?
LES SERVICES MUNICIPAUX SONT
À VOTRE SERVICE POUR VOUS
INFORMER.**

Les agents d'accueil de la mairie vous remettront toute la documentation nécessaire à votre installation dans notre ville : vous pourrez vous renseigner sur les différentes activités disponibles, mais aussi sur les administrations et services.

Vous pourrez bénéficier de titres de transports gratuits afin de découvrir le réseau Twisto, mais aussi de 3 mois d'essai offerts à la bibliothèque municipale.

DÉPART EN RETRAITE DE CHANTAL GAUMONT

Alexandre Debray, directeur général des services

Le mois de juillet dernier a été marqué, au sein des services de la mairie, par le départ en retraite de Madame Chantal Gaumont, responsable du personnel des écoles et d'entretien, et de la logistique. Chantal Gaumont est arrivée à la mairie de Verson en 1979 pour effectuer quelques remplacements. Puis en 1981, elle est devenue titulaire d'un poste d'ATSEM à l'école maternelle. Elle était en lien direct avec les enfants, les enseignants et les parents d'élèves. C'est tout naturellement que Chantal Gaumont est devenue ensuite responsable du personnel des écoles et d'entretien, et de la logistique. En effet, elle avait la parfaite connaissance du milieu des écoles et du travail des différents agents au sein de ces écoles.

Son attitude toujours positive et son professionnalisme lui ont apporté, au cours de sa carrière, la confiance de tous les acteurs de la communauté éducative. Cette confiance, Chantal Gaumont a su la développer dans l'ensemble de ses missions : l'encadrement du personnel, la logistique, les fêtes et cérémonies mais également pour les événements de la mairie lors desquels elle s'est toujours largement investie, notamment pour le repas des aînés qui demande un travail extraordinaire. Chantal Gaumont a permis à la mairie d'être



toujours à la hauteur de ses ambitions. Le travail à ses côtés a été à la fois enrichissant, plaisant, motivant et efficace pour tous.

Nous la remercions pour l'ensemble de sa carrière, pour ces 35 ans passés au service de Verson avec un sens du service public extraordinaire, pour l'énergie déployée au quotidien et pour son enthousiasme. Nous lui souhaitons une agréable retraite.

Depuis juillet, Madame Chantal Gaumont est remplacée par Madame Aline Demey au poste de responsable du personnel des écoles et d'entretien et de la logistique de la mairie de Verson.



Actions municipales

TRAVAUX DU CIMETIÈRE

Anne Collin, adjointe au maire, chargée de la vie quotidienne et du cadre de vie

Les travaux de l'extension du cimetière Saint-Martin sont aujourd'hui achevés.

La sculpture, cadeau de la famille de Serge Saint, est implantée sur la partie engazonnée. Elle symbolise « le passage ».

Cette partie du cimetière sera paysagée, il n'y aura pas de pierres tombales, seulement des stèles avec le nom, le prénom et les dates du défunt. La pelouse recouvrira l'ensemble.

Quelques arbustes et vivaces agrémenteront ce cimetière paysager.



ILS EN ONT PARLÉ EN CONSEIL MUNICIPAL

Le 30 juin 2014

- Compte rendu annuel d'activité de la SHEMA à la collectivité
- Présentation du projet de city stade
- Versement de fonds de solidarité pour le logement
- Règlement intérieur du Pôle Enfance
- Convention entre le département du Calvados et la commune de Verson pour le développement de la lecture publique

Le 15 septembre 2014

- Rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable
- Convention entre le département du Calvados et la commune de Verson pour le développement des ressources numériques dans les bibliothèques publiques

Le 3 novembre 2014

- Signature des devis du citystade
- Renouvellement du contrat Enfance-Jeunesse 2014-2017

CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYEZ LE BON RÉFLEXE !

QUELQUES RÉFLEXES À AVOIR : LA RÈGLE DES 3 « S »

- **Sécuriser son habitation** : portes et fenêtres fermées, même si absence de courte durée, éviter les signes attestant de l'inoccupation du logement (courrier, répondeur, entretien végétation...), ne pas laisser entrer des inconnus, ne pas laisser d'objets ou argent visibles, identification claire du numéro de l'habitation pour faciliter le travail des services de gendarmerie.
- **Surveiller l'environnement proche** : demander à un voisin de confiance de surveiller son habitation en cas d'absence, signaler ses dates d'absence prolongée à la brigade de gendarmerie. Des passages pourront être effectués par les patrouilles.
- **Signaler toute présence suspecte** : signaler en composant le 17, les véhicules et individus qui semblent se livrer à un repérage des lieux, donner si possible des éléments précis d'identification (plaques d'immatriculation, tenue vestimentaire, type et marque du véhicule...)

QUELQUES INFORMATIONS :

- 80 % des cambrioleurs passent par la porte ou la fenêtre
- un cambrioleur abandonne après 5 minutes vaines
- 50 % des cambriolages ont lieu pendant les vacances
- 8 vols sur 10 ont lieu entre 10 h et 12 h et 14 h et 16 h
- la plupart des cambrioleurs agissent en l'absence des propriétaires
- parce que cela n'arrive pas qu'aux autres

Actions municipales

ÉCOQUARTIER

Jean-Pierre Tostain, adjoint au maire chargé de l'urbanisme



Projet d'aménagement intérieur d'une zone et des bureaux administratifs du foyer d'accueil médicalisé.

Aujourd'hui, la construction de 20 maisons en bande et d'un petit immeuble de 16 logements est en cours. Les 52 logements locatifs de la Plaine Normande vont commencer en début d'année et les premiers lots libres sont (enfin) en commercialisation.

Le permis de construire du foyer d'accueil médicalisé a été délivré le 30 juin 2014, et la construction vient de démarrer, pour une ouverture prévue fin 2015.

Destiné à accueillir 32 patients, le projet est constitué de 4 zones comportant 8 studios, une salle à manger commune, une salle de repos, une buanderie/lingerie et un local veilleur de nuit, chaque entité étant indépendante.

Leur sera attenante une zone médico-sociale, constituée des bureaux de l'administration, des locaux pour médecins, éducateurs, psychologues et une infirmerie. Ces 32 patients seront accompagnés par 32 salariés.

Ce projet, réalisé par Partelios habitat (bailleur social, qui a déjà travaillé dans notre commune : îlot senior, place des palabres) est porté par la Mutualité Française du Calvados en partenariat avec l'association Autisme Basse-Normandie.

Pour le voir aboutir, le conseil municipal, à l'unanimité, et en appui d'autres organismes, a accepté d'y contribuer à hauteur de 80 000 euros.

DÉMATÉRIALISATION

Damien Bouchard, adjoint au maire chargé du numérique et de la prévention des risques
Alexandre Debray, Directeur Général des services

La mairie de Verson poursuit la mise en place de la dématérialisation pour les services proposés aux usagers et au sein de ses services internes.

En effet, après la mise en place du paiement par internet pour les prestations relatives au pôle enfance, la mairie de Verson a dématérialisé l'ensemble des transmissions vers le Trésor Public depuis le 1^{er} octobre 2014.

Ainsi, la comptabilité de la mairie est maintenant entièrement numérique et l'ensemble des pièces comptables et des pièces justificatives sont télétransmises au Trésor Public grâce à un logiciel spécifique, à des certificats de sécurité et à la signature électronique des élus.

Ces évolutions se font dans le cadre d'une politique nationale relative au numérique mais aussi parce qu'elles permettent à la mairie de Verson de réduire sa consommation de papier, d'accroître le temps de réactivité dans les relations que nous avons avec le Trésor Public et de gagner du temps dans les différentes tâches administratives. Par ailleurs, la dématérialisation apporte une sécurité accrue des transactions de la mairie.

Dans les prochains mois, d'autres évolutions sont à venir en la matière afin de faciliter le quotidien des usagers de la mairie.

NUMÉRIQUE

Damien Bouchard, adjoint au maire chargé du numérique et de la prévention des risques

Nous remercions les personnes qui ont répondu à l'enquête de satisfaction du site Internet qui était en ligne cet été. Les observations formulées se sont trouvées en corrélation avec l'appel à projet du programme IDEM (Initiative-Démocratie-Echange-Mutualisation) du Conseil Régional. Nous avons déposé un dossier fin septembre. Notre projet consiste, dans un premier temps, en le développement des télé-services pour le Pôle Enfance. Au printemps, des QR-codes devraient fleurir dans Verson. Préparez-vous !



Actions municipales

AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE VERTE

Anne Collin, adjointe au maire chargée de la vie quotidienne et du cadre de vie

Chacun a pu constater qu'un chantier assez important gênait la circulation à la sortie est de Verson.

C'est une voie verte qui se construit. Elle reliera Verson à Bretteville-sur-Odon. Elle est financée, pour la partie versonnaise, à 50% par Caen la mer et à 50% par le Conseil Général. Les travaux devraient se terminer fin décembre, soyez patients et prudents en attendant.

Commencez à réparer vos vélos ou à solliciter le Père Noël... il y a au moins 10 ans qu'on en rêve de cette piste !

Joyeux Noël à tous !



TRAVAUX À L'ÉCOLE MATERNELLE FRANÇOISE DOLTO

Guy Lefebvre, adjoint au maire chargé du patrimoine bâti



Le personnel des services techniques a travaillé pendant tout l'été pour réaliser les travaux nécessaires dans les écoles. Cette année, c'est à Françoise Dolto qu'ils ont été les plus nombreux avec la réfection du sol de la salle de motricité et des sanitaires. L'école est donc plus agréable encore pour les écoliers et enseignants.

TENNIS COUVERTS - TENNIS EXTÉRIEURS

Guy Lefebvre, adjoint au maire chargé du patrimoine bâti

TENNIS COUVERTS

Après les travaux de remise en état, l'an passé, de la charpente et de la toiture suite aux fortes chutes de neige de mars, il s'avérait indispensable de remplacer les éléments translucides sur les pignons et au centre du toit, en raison de fuites d'eau récurrentes, dues à leur vieillissement. Cela a été réalisé en septembre, ce qui apporte de la luminosité et un renouveau. En outre, un

sanitaire pour personnes à mobilité réduite a été créé par les agents communaux, qui ont également procédé à la rénovation des peintures du hall d'accueil.

TENNIS EXTÉRIEURS

Depuis leur création, il y a une dizaine d'années, ces trois courts de tennis en enrobé n'avaient subi aucune remise en état, hormis un nettoyage et un démoussage

réguliers. Il devenait urgent de procéder à une réfection des peintures de l'enrobé et des lignes de jeu, afin de limiter l'effet de glissement pour les joueurs et la prolifération des mousses et lichens, plus difficiles à faire disparaître à cause d'une porosité accrue. Des économies par rapport au budget prévu pour le remplacement des translucides précités ont permis cette réalisation.

Actions municipales

DES PONTS ENTRE NOUS

Marie-Hélène Brioul, adjointe au maire chargée de la culture et de la communication

Couvertures des livres réalisés :

Mahanoro

Verson



Un grand merci à Sophie Bazin pour son engagement

©Sophie Bazin

Le projet « des ponts entre nous », porté par l'Espace Senghor, a pour ambition de permettre aux versonnais de découvrir d'autres cultures. Pour l'année 2014-2015, direction Mahanoro, à Madagascar.

Un vrai album sur un conte normand

En partenariat avec l'association ArtEres, 4 classes de Verson ont participé à l'écriture et l'illustration d'un album, d'après un conte normand. L'école de Mahanoro, à Madagascar, a fait le même travail en juillet dernier. Chacun des deux albums a donné lieu à une édition bilingue français-malgache, aux Editions Dodo Vole, qui a été distribuée à chaque artiste en herbe, ici et là-bas.

Des animations en temps périscolaire

Différentes animations sont notamment proposées à tous les enfants des écoles de Verson pour découvrir la culture malgache : pendant les activités périscolaires, ils ont participé à des rencontres, échanges, ateliers....

Les enfants de l'école maternelle, ont

par exemple, participé aux ateliers de fabrication de petits baobabs en papier collé, animés par Sophie Bazin, plasticienne vivant à Madagascar.

À l'école primaire, les enfants ont fabriqué des cartes pour les enfants de Mahanoro, à partir de la technique de gravure sur brique de lait. Les productions sont exposées à l'Espace Senghor jusqu'à début janvier.

Des animations grand public - familiales

En octobre, l'Espace Senghor a proposé le conte « Tsimba et les trois graines de la forêt » de la compagnie Siska Dio, qui mêle musique et danse malgaches.

En novembre, le temps fort était une grande soirée malgache avec un concert de Mix Métisse, formation musicale qui mixe les genres et mélange les cultures. Sékoly, association de la région, proposait aussi

la dégustation d'une assiette malgache et la vente d'artisanat. Les bénéfices sont destinés à soutenir une école à Madagascar.

DES PONTS ENTRE NOUS

a reçu le soutien :

- du Ministère des droits de la femme, de la ville, de la jeunesse et des Sports
- du Ministère de la Culture et de la Communication
- de Total SA

ainsi que de :

- la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Basse-Normandie dans le cadre d'un « jumelage d'éducation artistique et culturelle » pour l'année 2014-2015.

Actions municipales

TÉLÉTHON

Elisabeth Leullier, adjointe au maire chargée du sport et de l'animation jeunesse



les bénévoles très impliqués, aux dons et à la participation du public.



Comme chaque année, le coup d'envoi du Téléthon a été donné par l'Agility qui a eu lieu mi-novembre, suivi de la randonnée organisée par le Club de Plein Air de l'Odon et d'un bal folk donné à la salle des 3 Ormes. Au cours de ces trois animations, le public a été très présent.



Cette année encore, les associations versonnaises étaient nombreuses à participer par leur présence ou leurs dons :



Ce 18^{ème} Téléthon versonnais a eu les honneurs du journal du 19/20 de France 3 le vendredi avec une interview et des images d'archives de Marie-France Saliot et de son fils Arnaud. Que de chemin parcouru depuis l'origine du Téléthon, les choses évoluent très concrètement grâce à tous

les Archers de l'Odon, les Arts Plastiques, les Baladins, le CAVS (avec une mention spéciale pour le nombre de baptêmes effectués cette année sur la piste du CESR à Ifs, plus de 1000 !), le club de l'Amitié, le club Photo, les Cyclos de l'Odon, Danser à Verson, la Gym Volontaire, le Jumelage de

l'Odon, Lamido, les Petits Rats de l'Odon, Petite Pirouette, le Tennis club, Verson Vidéo, le Yoga.

Sans oublier les autres associations ou bénévoles qui sont venus les renforcer :



Gwenaëlle et ses crêpières (record battu du nombre de crêpes fabriquées et vendues) ; l'AFM, son marché de Noël et ses jeux en bois ou de hasard ; Handi-chien pour une démonstration ; Ludi Nacre et son rodéo ; le Rail Miniature ; les Foulées de Fontaine ; Annie au maquillage ; Stéphanie à la coiffure et Sylvie à la vente de marionnettes.

Et enfin, il faut souligner le travail d'Alain au micro durant toute la durée du Téléthon, celui de Mosaïque pour l'organisation et celui des Services Techniques pour la logistique.

C'est un peu plus de 20000 € qui ont été récoltés cette année au profit du Téléthon, un grand merci à tous.

CITYSTADE

Elisabeth Leullier, adjointe au maire chargée du sport et de l'animation jeunesse



En 2009, nous avons commandé une étude prospective à IPK conseil afin de mieux cerner les besoins en termes d'équipements sportifs dans la commune. Il est apparu que, dans la perspective d'une évolution démographique de la commune, il nous manquait un équipement intérieur (qui intégrerait le mur d'escalade) et un équipement multisports extérieur, accessible à tous.

L'extension du pôle sportif ayant été prioritaire lors du précédent mandat, nous avons proposé ce projet de city stade dans notre programme électoral en 2014.

Dès la constitution de la commission sport avec les nouveaux élus, nous avons commencé à réfléchir au meilleur endroit où installer le citystade, en prenant en compte la nécessité d'une proximité des équipements sportifs actuels, du collège, de l'espace jeune et du centre-ville. De plus, son implantation ne doit pas perturber la tranquillité des habitants voisins. Le choix de la commission, validé par le conseil municipal, s'est porté sur l'espace entre la salle Coubertin et les tennis couverts, rue Pierre de Coubertin.

Pour déterminer le cahier des charges, nous avons visité des structures installées dans les communes aux alentours.

En juin, nous avons lancé un appel d'offre pour ce projet en 2 lots, un premier concernant le terrassement, le second la structure proprement dite. Après analyse des offres et discussion en commission en septembre, la société Solomat a été retenue.

Le conseil municipal ayant validé ces choix en novembre, les travaux vont pouvoir démarrer en début d'année.

Cette nouvelle structure sera mise à disposition des jeunes courant du 2^e trimestre 2015.



ÉCOLE MATERNELLE FRANÇOISE DOLTO

Loïc Lagarde, directeur



Comme chaque année, toutes les classes sont allées et iront régulièrement à la bibliothèque municipale de Verson. Les quatre classes de l'école participeront au Prix des Incorruptibles. L'objectif est de changer le regard des jeunes lecteurs sur le livre, afin qu'ils le perçoivent comme un véritable objet de plaisir et de découverte.

Chaque album du Prix sera ainsi présenté aux élèves lors d'une visite à la bibliothèque et repris ensuite à l'école afin qu'ils se l'approprient. Au mois de mai, lors d'un scrutin en bonne et due forme, chacun pourra voter pour son livre préféré.

MERCREDI 8 OCTOBRE, tous les élèves de l'école maternelle se sont rendus au marché d'automne organisé par les élèves du cycle 2 de l'école élémentaire. Il y avait de beaux étals avec des pommes, des citrouilles, des noix et de très beaux légumes. Les élèves de la classe de petite section ont acheté de la gelée de pommes et de la confiture de potirons. La dégustation a eu lieu le lendemain en classe. C'était très bon !

Dans le cadre du partenariat avec l'Espace Senghor, nous découvrons la culture malgache. Chaque enfant possède un passeport dans lequel sont présentées toutes les animations. En voyage pour Madagascar !

DU 13 AU 17 OCTOBRE lors de deux ateliers animés par Mary des Ailes, les élèves de grande section ont fait pousser toute une forêt de baobabs... En effet, à l'aide de carton, de colle, de page de livres et de papier de soie, chaque élève a confectionné un baobab que vous pourrez admirer lors de l'exposition du 6 décembre au 3 janvier à l'Espace Senghor.

LES 4 ET 6 NOVEMBRE, Tiana Ramarokoto, musicien, chanteur et danseur est venu présenter à l'ensemble des élèves de l'école sa musique, ses chansons et ses instruments de Madagascar : valiha, kabosy, kaiamba, tsikadra, ambio. Ce fut un très beau moment !

LE 27 NOVEMBRE après-midi à l'Espace Senghor, nous sommes allés voir un spectacle de marionnettes, « Les vacances du Père Noël », un extraordinaire voyage autour du monde !



ÉCOLE VICTOR HUGO

Jean-Philippe Alexandre, directeur



LIRE ET FAIRE LIRE

Un lecteur bénévole intervient : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12 h 15 à 13 h 00. Ces ateliers (le nombre d'enfants par atelier est limité à 6) se poursuivront avec les enfants volontaires tout au long de l'année.

Nous sommes à la recherche de lecteurs afin de soulager notre bénévole.

Si vous avez plus de 50 ans et souhaitez offrir de votre temps libre pour lire des histoires aux enfants, n'hésitez pas à prendre contact avec le directeur de l'école élémentaire.

Merci.



Dans le cadre de la semaine du goût, les 2 CP de l'école Victor Hugo sont allés au marché de Verson le jeudi 16 octobre afin d'acheter de quoi confectionner une salade de fruits et des brochettes de fruits le lendemain matin à l'école. Les 2 classes se sont régalées ensemble le vendredi après-midi avant de partir en vacances !

Le cross du collège a eu lieu le jeudi 16 octobre sous un beau soleil matinal. La course s'est déroulée sur environ deux kilomètres autour du terrain de football de Verson.

Il y avait beaucoup de participants : des CM1 et CM2 des écoles de Verson, Fontaine-Etoupefour, Tourville, Mondrainville, Grainville et les 6^{ème} du collège de Verson.

Ce sont les filles qui ont commencé à courir, encouragées par les garçons. Puis, ce fut le tour des garçons. Près de l'arrivée, au dernier virage, beaucoup sont tombés dans la boue. Mais tout le monde a pu finir sa course.

Après les deux courses, on nous a offert des biscuits. Comme on dit : « Après l'effort, le réconfort ! » Pour finir, un professeur de sport du collège a annoncé les résultats : les six premiers de chaque course ont été récompensés.

C'était génial !





COLLÈGE JACQUES PRÉVERT

Lucile Fortier, principale



SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2014

Le début de l'année scolaire 2014 / 2015 a été sportif, comme toujours, au collège de Verson avec :

- Le séjour à Clécy, d'une durée de 2 jours et demi, pour tous les élèves de 5^{ème}, qui ont ainsi pu pratiquer des activités de pleine nature : randonnée, kayak, escalade, golf, VTT...
- Le cross a intégré, cette année, outre les jeunes de CM2, tous les élèves du collège. Il s'est déroulé jeudi 16 octobre 2014 et a concerné 811 élèves au total ! Une belle performance, dans une ambiance détendue et solidaire, sous un soleil qui ne s'est voilé qu'en fin d'après-midi, au détriment des élèves de 3^{ème}.

LES PROJETS

Les équipes du collège bouillonnent d'idées pour des projets variés qui s'inscrivent dans le cadre du parcours d'éveil à la culture, à la citoyenneté et au monde professionnel :

- Les séjours et échanges linguistiques : Allemagne (3^{ème} bilangue), Grande-Bretagne (4^{ème}) ou encore Espagne (3^{ème} euro).
- Le petit-déjeuner anglais et la sortie au musée des beaux-arts pour les 6^{ème}.
- Le grand projet « Guillaume » (5^{ème}).
- Le concert sur les risques auditifs (4^{ème})
- Les sorties des 3^{ème} : au Mémorial de Caen, au SDEC énergie, à l'Artothèque...

- Les activités du midi : association sportive, atelier informatique, mathàmater, club Europe, braingym, sankyogo...

Les actions citoyennes : l'éducation à la sexualité (tous les niveaux avec la collaboration du planning familial et de l'association l'Etape), l'éducation à la sécurité routière, la formation des délégués, ma « vie en numérique » (4^{ème})...

L'aboutissement du projet Yacalire 6^{ème} de l'année 2013 / 2014 avec l'envoi de grues au musée pour la paix d'Hiroshima (photo ci-dessous)



LES TRAVAUX

- Le collège de Verson est toujours en travaux, pour la troisième et dernière année.
- Le nouveau bâtiment, livré fin août 2014, comporte : six salles de cours, une salle des professeurs, l'infirmierie et la salle d'études.
- Les travaux se poursuivent avec le bâtiment central, ce qui donne un effet « collège coupé en deux ».



À NOTER ET À NE PAS MANQUER

Deux dates importantes à noter dans les agendas :

- **Samedi 31 janvier 2015** : le traditionnel loto du Foyer Socio-Educatif du collège à partir de 20 h, à la salle des Trois Ormes de Verson.
- **Vendredi 15 mai 2015** : l'épreuve orale d'histoire des arts pour tous les élèves de 3^{ème}.



PARENTS À VERSON

Benoît Le Rétif, président



L'année scolaire 2013/2014 s'est terminée par la seconde édition de la fête des écoles autour des enfants de maternelle et élémentaire. Encore une fois, ce fut un beau succès grâce aux très beaux spectacles organisés par les écoles le matin ainsi qu'à la mobilisation des nombreux parents bénévoles (environ 60) pour la tenue des différents stands et animations l'après-midi. En plus, la pluie n'est pas venue gâcher la fête ! Merci encore à tous.

Après les vacances d'été, le temps de la rentrée scolaire est arrivé. L'association a offert aux enfants des écoles maternelle et élémentaire un spectacle de théâtre drôle et dynamique qui s'est déroulé sous le soleil dans la cour de l'école élémentaire. Beaucoup de familles étaient présentes.

Ensuite est venue la traditionnelle **assemblée générale de l'association le 25 septembre**. Le planning de l'année a été validé, avec de

nouvelles idées. Les candidatures pour les élections des représentants aux conseils d'école de maternelle et élémentaire ainsi qu'aux conseils de classe et instances du collège ont été recueillies.

Le bureau de l'association a été reconduit :

Benoît Le Rétif : *Président*,
Stéphanie Bouchard : *Vice-Présidente*,
Mathieu Segard : *Trésorier*,
Laurence Roux : *Trésorière adjointe*,
Elinda Lagarde : *Secrétaire*,
Elisabeth Quin : *Secrétaire adjointe*.

Comme chaque année, la PAV a effectué un don aux écoles lors du premier conseil d'école. Cette somme de 3000 € sera utilisée pour les sorties des écoles et pour l'acquisition d'équipements destinés aux enfants.

Le samedi matin 6 décembre a eu lieu l'animation de Noël avec une vente de sapins, de fromages et la dégustation du

traditionnel vin chaud versonnais afin de favoriser les échanges entre les familles. La PAV, comme chaque année, a offert des sapins aux classes des écoles qui le souhaitent.

L'action suivante de la PAV sera la **soirée dansante du 14 mars 2015** autour du thème de la Francophonie. Le repas, comme l'année précédente, sera entièrement réalisé par les parents sur la base de produits frais autour d'animations de type cours de cuisine. Avis aux parents de la PAV volontaires, à la recherche d'expériences culinaires uniques et le tout dans la bonne humeur !

L'année se terminera ensuite par la **3^{ème} édition de la fête des écoles** à la fin de l'année scolaire. Gageons que le soleil sera une nouvelle fois au rendez-vous et avis aux parents volontaires pour nous aider à l'organisation.



ANIME TES VACANCES !

Anime Tes Vacances 2014, c'est :

- 90 jeunes qui profitent de leurs temps de loisirs pour se retrouver.
- Un encadrement diplômé et compétent à l'écoute des jeunes.
- Des temps d'accueil pendant les vacances (sauf Noël) et le mercredi (toute l'année).

LES HORAIRES :

Les vacances : 8 h - 18 h

Les jeunes arrivent et partent à l'heure qui leur convient. Accueil à la ½ journée ou à la journée. Possibilité de prendre le déjeuner sur place (fourni par la famille).

Le mercredi : 14 h - 18 h

Une grille tarifaire
Une adhésion annuelle de 7 €.

Pendant les vacances, participation pour la semaine :

Le mercredi, c'est ouvert aux adhérents.

- Des espaces municipaux de qualité, adaptés et sécurisés.
- L'accueil se fait dans l'extension du gymnase.

Des publics :

Un accueil ouvert à partir de 10 ans et qui se prolonge jusqu'à 17 ans.

Les préados et les ados n'ont pas les mêmes besoins et les mêmes centres d'intérêts. L'équipe peut donc apporter des réponses appropriées à toutes demandes motivées.

Plusieurs formules :

- Komj'veux : les jeunes sont impliqués dans la réalisation de la programmation. Des jeux collectifs, des jeux sportifs, des jeux de société, des activités manuelles (créations), de la cuisine, une soirée à thème, une sortie. Les jeunes ont la parole

et sont acteurs de leurs loisirs.

- Stage multisports : pratique d'activités avec l'animateur le matin et l'après-midi, intervention de professionnels pour des pratiques spécifiques (escalade, kayak, vtt, hockey, ...).

- Les extras de l'été : les camps, un camp équitation et un camp escalade.

- Un projet en cours : une journée au parc Astérix grâce à l'investissement des jeunes lors des actions d'autofinancement. L'objectif est de financer à 100 % le projet avec les recettes des différentes opérations : vente de gâteaux, cakes, confitures sur le marché de Verson, marché de Noël de Verson en 2013, chasse à l'œuf dans le parc de la mairie, vente d'objets.

Versonnais	Régime Général et assimilés	Hors Régime Général*	Extérieur Verson	Régime général et assimilé	Hors régime général*
QF < 700	12.00 €	16.00 €	QF < 700	24.00 €	32.00 €
700 < QF < 1100	13.00 €	17.00 €	700 < QF < 1100	26.00 €	34.00 €
QF > 1100	14.00 €	18.00 €	QF > 1100	28.00 €	36.00 €

* : Msa, ratp, Sncf, Maritime





CENTRE DE LOISIRS DE VERSON



Un été au beau fixe pour l'accueil de loisirs de Verson. Plus d'une centaine d'enfants a fréquenté nos locaux pour participer aux différentes activités proposées. Les 2 stages d'apprentissage de la nage pour les plus de 6 ans affichaient complet ainsi que le stage poney pour les 3/5 ans.

La sortie la plus marquante était celle aux jeux équestres mondiaux. Ce jour-là, nous avons pu profiter d'une visite du Haras du Pin et d'un spectacle équestre sous le soleil.

Durant les vacances de la Toussaint, nous avons accueilli plus d'une cinquantaine

d'enfants. La première semaine, nous nous sommes fait plaisir en mijotant nos repas. Et la deuxième semaine nous avons profité d'une météo exceptionnelle pour faire de la glisse. Nous avons dû, quand même, enfiler nos gants et nos écharpes pour profiter de la patinoire.

Les enfants ont pu aussi opter pour l'un de nos 3 mini séjours. Les 10/11 ans ont fait un stage glisse à Agon-Coutainville. Les 6/7ans ont découvert le Pays d'Auge et sa campagne à Douville-en-Auge et ils ont accueilli des plus petits pour une nuitée sous la tente. Les 8/9 ans ont découvert la pêche et le parcours aventure à Clécy.

Un temps fort a été une rencontre avec les accueils d'Ifs et de Cormelles-le-Royal où presque 200 enfants ont participé à une olympiade. Durant tout un après-midi, des équipes ont pu s'affronter autour de différentes épreuves comme le relais, le lancer de javelots ou le tir à l'arc entre autres. Tout cela suivi d'un goûter.



DU NOUVEAU SUR LA BOÎTE NUMÉRIQUE

La boîte numérique, proposée par la Bibliothèque Départementale de Prêt, a été expérimentée à la bibliothèque de Verson pendant deux ans. Depuis octobre 2014, une nouvelle formule a été proposée aux collectivités, incluant une participation financière calculée selon le nombre d'habitants. Pour notre commune, elle s'élève à 700 euros jusqu'en décembre 2015.

DANS LA BOÎTE NUMÉRIQUE IL Y A :

- La Médiathèque numérique : plus de 3000 films, documentaires et spectacles en ligne.
- Tout apprendre : de l'autoformation en langues étrangères, soutien scolaire du CP à la terminale, code de la route, développement personnel...
- Vodeclac : découvrir et enrichir ses connaissances en informatique (retouches sur Photoshop, fonctionnalités du tableau Excel, ...).
- **Nouveauté !** Le Kiosk : découvrir et feuilleter des revues et magazines à la maison.

POUR QUI ?

Pour tous les lecteurs inscrits à la bibliothèque, gratuitement.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Venez vous inscrire sur la liste des utilisateurs de la Boîte numérique.

OÙ ET QUAND S'INSCRIRE ?

A la bibliothèque de Verson
Mardi et vendredi de 15 h à 19 h
Mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h
Samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

TOUT SAVOIR SUR LA BOÎTE NUMÉRIQUE

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'équipe de la bibliothèque.



ON DÉSHERBE ICI, ÇA POUSSE LÀ-BAS !

Tous les ans, la bibliothèque retire de ses rayons des livres qui sont trop vieux, obsolètes, ou qui ne sortent plus. C'est ce qu'on appelle le « désherbage ». Et tous les ans, lors du Forum des associations, vous êtes nombreux à les acheter à tout petit prix.

La ville de Verson a fait le choix, il y a quelque temps, de reverser l'équivalent des sommes récoltées au profit d'une association ou d'une structure, œuvrant pour le livre en zone francophone.

Après Haïti, avec Mémoire d'encrier, après la Côte d'Ivoire, avec l'association de Marguerite Abouet, c'est Bignona, une ville sénégalaise en Casamance, qui va bénéficier des 700 € récoltés.

Bignona est une commune sénégalaise de 50 000 habitants, chef lieu de département dans la Région de Basse Casamance. Située dans une zone naturelle préservée et peu peuplée, elle constitue un pôle d'attraction urbain important pour les communautés rurales avoisinantes.

Bignona, c'est également la commune d'origine de Boubacar Badji, qui a donné un concert à l'espace Senghor en juin 2014. Le contact avec Ndeye Fatou Diop, la directrice du Centre d'Éducation, de Documentation et d'Action Culturelle (CEDAC) a donc été facilité.



Le CEDAC et sa bibliothèque coopèrent depuis de nombreuses années avec la Savoie, notamment sur le volet lecture.

« Nous travaillons souvent avec les écoles primaires (conte Kamishibai), avec les collèges et avec les lycées. Nous œuvrons pour la promotion de la lecture et en 2012, on avait participé aux 10 Mots de la Francophonie. (...) C'est avec un grand plaisir que j'accueille ce partenariat dans la mesure où Verson, c'est la deuxième ville de Senghor après Joal. » nous a dit Fatou Diop, directrice du CEDAC – 8-2014

Nous vous tiendrons au courant de l'utilisation de cette somme dans un

prochain article.

Nous avons également tenu à partager avec Bignona notre coup de cœur pour Dany Laferrière. Le 3 décembre, lors de sa venue, il a dédié trois livres jeunesse, que nous avons adressés au CEDAC.



RETOUR SUR LA PREMIÈRE PARTIE DE SAISON CULTURELLE



Visite de la Comédie de Caen à Hérouville Saint-Clair



Conte "TSIMA et les trois graines de la forêt"



Atelier "Art Récup" an



Grande soirée malgache : concert de Mix métisse



Contes et musique de la Grande Ile



Rencontre d'aut



filmé par Mary des ailes



Goûter d'anniversaire des 20 ans de l'Espace Senghor



Projet "Des ponts entre nous" : intervention en milieu scolaire



Rencontre avec Dany Laferrière



"Des ponts entre nous" : Remise des albums aux enfants



Séance bébés lecteurs

Vie associative

ENTRAIDE MÉDICALE INTERNATIONALE

François Lesaunier



Une Organisation de Solidarité Internationale domiciliée à Verson

EMI fondée en 1972 par le docteur Pierre Lobry, chirurgien à Caen, est une association loi 1901 dont l'objectif est de :

- participer aux soins, transmettre le savoir, former la relève et passer le relai dans le cadre de l'aide au développement durable afin d'assurer la pérennité des actions entreprises.
- « Consciente des inconvénients trop fréquents de programmes d'assistance sans lendemain, EMI propose une approche globale et durable de santé publique afin d'améliorer les soins médicaux dispensés aux populations tout en élevant les conditions de vie économiques et sociales, le niveau d'éducation et l'accessibilité à l'eau potable des pays en voie de développement... »

EMI, hébergée dans l'ancienne gare mise à disposition par la commune de Verson, est présidée par le docteur André Ferreira de Lyon et le docteur Alain Roussel, président délégué, médecin retraité du Centre François Baclesse de Caen.

L'association compte plus de 600 adhérents bienfaiteurs et donateurs et une trentaine de bénévoles et exerce depuis une quarantaine d'années son activité au service du développement sanitaire dans différentes régions du globe : Amérique centrale, Amérique du sud, Afrique, Asie...

Domiciliée à Verson, EMI entretient des relations étroites avec la commune de Verson et plusieurs actions ont été menées en collaboration avec la communauté de communes des Rives de l'Odon.



Citons la réalisation d'une case de santé et de latrines au village d'Agnam Liboudé, village du Sénégal :

- l'aide à la collecte des déchets ménagers,
- la participation au financement d'autres équipements tels un moulin à Mil.
- ou la réalisation d'une chaîne d'embouteillage d'eau potable :

D'autres projets sont en cours de réalisation en partenariat avec la commune de Verson. L'évolution d'un poste de santé villageois vers un dispensaire en collaboration avec des associations locales d'Agnam Lidoubé sur le modèle des pyramides de santé (ci-dessous) en est l'illustration. Une maternité portant le nom de « Pierre Lobry » vient d'y être adjointe, inaugurée le 28 novembre.



LES CYCLOS DE L'ODON

Alain Courteille



Notre club, affilié à la FFCT (Fédération française de cyclotourisme) pratique le cyclotourisme depuis 1982, essentiellement dans le Calvados, en organisant des sorties régulières entre membres du club les mercredis et week-ends, suivant un calendrier pré-établi.

Quelques-unes de ces sorties, à caractère plus touristique, permettent, ponctuellement, de découvrir certains aspects parfois méconnus de notre région, tout en pédalant tranquillement.

Nous participons aux organisations de la FFCT, ainsi qu'à celles d'autres fédérations, qui ont lieu dans le Calvados, dans les régions limitrophes et parfois plus lointaines.

C'est ainsi qu'au mois de juin dernier, plusieurs d'entre nous ont participé à un brevet cyclo-montagnard sur deux jours dans la région d'Annecy. Il y avait, bien entendu, quelques cols de moyenne montagne à gravir. Mais, quelle satisfaction de venir, finalement, à bout de ces difficultés au milieu d'un paysage superbe, magnifié par un beau soleil.

Nous continuerons à organiser, à partir d'avril 2015, des sorties mensuelles tous publics de deux heures environ, le samedi matin.

Ces sorties ont pour but de faire découvrir les joies du cyclo-tourisme aux personnes souhaitant pédaler à un rythme modéré et adapté à leurs capacités, tout en profitant des paysages de notre région.

Elles sont annoncées, entre autres, sur notre site :

lescyclosdelodon.monsite-orange.fr dont la consultation permet d'avoir un aperçu complet de nos activités et de notre fonctionnement.

Contact

Alain Courteille - 02 31 08 05 58

Vie associative

AU JARDIN DE L'ODON

Pierrette, Isabelle et Sylvain



L'association « Au Jardin de l'Odon » va entamer sa 7^{ème} année d'activité et compte aujourd'hui 51 membres. Son objectif est de permettre aux adhérents, jardiniers amateurs passionnés par le potager et, ou, le jardin d'ornement, d'échanger dans la convivialité plantes et savoir-faire. Ils ont pu s'initier entre eux grâce à leurs connaissances et expériences mutualisées, au cours de l'année 2014, à diverses activités autour du thème du jardin et de la nature. Bouturage de rosiers, ateliers de fabrication de paniers en osier, trucs et astuces pour une culture réussie dans le respect de la nature. Leurs compétences se sont également enrichies grâce à des interventions de professionnels ; balade découverte des plantes sauvages du bord de l'Odon, fabrication d'objets décoratifs en céramique pour le jardin, entre autres. Des sorties, avec organisation du covoiturage, ont conduit les jardiniers de l'Odon à apprécier des jardins privés remarquables : les plantes succulentes à Laize-la-ville, le potager et le parc du château d'Outrelaise, le jardin de Marigny aux Moulins-sur-Orne (près d'Argentan) chez Pascale et Alain Alexandre et le Jardin du



Ridrel à La Ferté-Macé chez Maryvonne et Serge Fleury. Ces sorties conviviales donnent à chacun la possibilité de glaner des idées pour son petit lopin de terre.

L'association relaie également volontiers auprès de ses membres des informations concernant d'autres associations proposant des animations sur le jardin : les Jardiniers Viducasses, les conférences de Bénouville, les jardins du Cotentin ...

Comme chaque année le 8 mai, nous avons organisé la 6^{ème} édition de la journée « Art et Plantes en Fête et Troc Plantes » qui rassemble dans le magnifique parc de la mairie de Verson, mis à notre disposition par la municipalité, jardiniers professionnels et amateurs, créateurs et artistes inspirés par le thème de la nature. Malgré une météo peu clémente, les visiteurs ont été nombreux et sont repartis avec quelques trésors donnés, troqués ou achetés. À noter que Caen la mer a distribué gratuitement

à cette occasion, aux habitants de Verson, des sacs de compost (action reconduite le 8 mai 2015). Le stand de l'association a distribué les plants cultivés par ses membres, dans la serre prêtée par la mairie, contre une participation financière symbolique pour les graines et les petits achats de matériel. C'est aussi avec plaisir que nous avons donné nos productions en fin de journée.

Pour l'année 2015, l'association va poursuivre ses activités dans le même esprit et avec les mêmes objectifs. Les ateliers osier et céramique sont reconduits en raison de leur succès. Sont prévus également des ateliers cuisine de légumes anciens, taille de rosiers, visite de jardins privés, la journée du 8 mai et toutes les animations proposées par les volontaires. Nous prévoyons de nous lancer dans la serre, à la culture de plans de légumes anciens et oubliés qui pourront être proposés lors du « Troc Plantes ».

La cotisation annuelle Au Jardin de l'Odon est de 5 €. Cependant, les activités sont ouvertes à tous (il est demandé une participation supplémentaire de 2 € pour les non-membres), en sus du coût demandé par les prestataires pour les entrées ou les animations.

Vous voulez connaître les thèmes, les dates, les rendez-vous à la serre ? Adhérer ? Contactez-nous !



Contacts

aujardindelodon@yahoo.fr
<http://aujardindelodon.jimdo.com>

Vie associative

ARTS PLASTIQUES À VERSON

Claudine Cuisset, présidente

Contacts

Claudine Cuisset, présidente
Tél. : 02 31 26 84 23
mail : cuisset.alain@wanadoo.fr



Un atelier sans animateur, mais avec Marc comme coordonnateur, se déroule en présence d'un modèle vivant, tous les vendredis soir de 20 h à 22 h pendant 30 séances.

Corinne coordonne l'atelier loisirs créatifs. Les activités basées sur les échanges de savoir-faire, l'envie de créer, se déroulent au minimum une fois par mois jusqu'à fin juin. Le samedi de 13 h 30 à 17 h 30, les adhérents pratiquent librement les activités de leur choix : scrapbooking, pâte polymère, autres...

Au total pour cette saison, ce sont 124 inscriptions enregistrées à une ou deux activités au sein de l'association.

Suite à l'assemblée générale de l'association du 15 octobre dernier, il a été procédé au renouvellement du conseil d'administration. À noter les nouvelles nominations : Bernard Lecomte au poste de Trésorier et Corinne Dubuc, trésorière adjointe. Les autres membres ont été reconduits dans leurs fonctions.

L'association a participé en décembre au Téléthon 2014. L'atelier loisirs créatifs a animé principalement des ateliers de découverte de l'origami, pour adultes et enfants, de réalisation de dessins pour enfants.

PROCHAINES ANIMATIONS PRÉVUES :

- janvier : partage de la galette avec les jeunes des ateliers
- 11 avril : vide atelier et projet de sortie annuelle (à programmer)
- du 10 au 19 juin : exposition annuelle de l'association

Comme chaque année, les Arts Plastiques ont repris leurs activités. Présents dès le 7 septembre au forum des Associations, beaucoup de renseignements ont été fournis au public amateur d'arts : premier contact ou renouvellement d'adhésion, la matinée fut bien remplie !

Fin septembre, les adhérents ont repris avec bonheur les cours interrompus par l'été, les nouveaux ont découvert l'équipement et les animateurs. Comme l'an passé, l'aquarelle a accueilli de nombreux adhérents, les ateliers proposés étant assez diversifiés et de bon niveau. Ils sont animés par :

- **Isabelle Fournier**, peintre aquarelliste qualifiée, bien connue : elle accueille des adultes maîtrisant les techniques et leur propose perfectionnement et nouvelles techniques ; les cours sont mensuels, sous forme de mini-stage, d'une durée de 4 h 30 ou 9 h durant 9 mois d'octobre à juin.
- **Marie-France Lacheray**, peintre aquarelliste versonnaise expérimentée, accueille débutants

(adultes et ados) et adultes confirmés. Pour répondre à la demande, un 2^e cours hebdomadaire de 2 h vient d'ouvrir le mardi soir, à partir de 18 h 15, pour débutants. Il y reste quelques places disponibles. L'autre cours est inchangé, fixé le mercredi de 18 h 15 à 20 h 15.

Le cours de peinture à l'huile acrylique est ouvert le jeudi chaque semaine de 14 h à 16 h 30. **Chui Yun Gabard**, peintre expérimenté, anime cet atelier jusqu'à fin juin, hors congés scolaires.

L'apprentissage du dessin est réalisé par **Thierry Cauquil** (Tieko), professionnel de la BD, bien connu. Il anime 3 cours le mercredi après-midi : enfants dès 14 h, jeunes (BD) à 15 h 15 ; dessin adultes-ados à partir de 16 h 30.

Un atelier libre, où l'on peut pratiquer toutes techniques ; sans animateur, mais avec présence de deux coordonnateurs, Patrice et Bernard ; fonctionne tous les lundis après-midi de 14 h à 16 h 30, salle Bora-Bora jusqu'à la fin juin (sauf congés scolaires).

YOGA DE L'ODON

Sylvie Guibon

Le « Yoga de l'Odon » fête cette année ses 20 ans d'existence. À cette occasion, une balade méditative a été organisée le 15 septembre, suivie d'un apéritif pour tous les adhérents et leurs familles. Le nombre d'adhérents n'a pas cessé d'augmenter tout au long de ces années en devenant important ces deux dernières saisons, c'est pourquoi il est conseillé aux personnes intéressées par cette activité de se préinscrire dès le mois de juin pour la rentrée de septembre :

Soit par téléphone ou par mail auprès de :

Paule Tostain : 02 31 26 07 98

ptostain@orange.fr

Sylvie Guibon : 02 31 26 78 14

sylvie.guibon@laposte.net

Patricia Lepetit : 02 31 57 28 78

h-n.lepetit@yahoo.fr

Le yoga de l'Odon participe depuis plusieurs années maintenant au Téléthon avec une vente de potage et de pains d'épices.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.



Vie associative

DANSER À VERSON LES BIENFAITS DE LA DANSE

Jacques Letourneur, président



Encore une belle année bien remplie qui a vu Danser à Verson souffler sa 20^{ème} bougie.

La demande a été telle que nous avons ouvert en septembre un nouveau cours niveau débutant ; les danseurs y seront initiés aux danses standard (valse viennoise et anglaise, tango, quick step) et aux danses latines (samba, cha-cha-cha, rumba, paso-doble et rock jive)

Les pratiquants en danses de société se trouvent répartis dans quatre groupes de niveaux différents.

La possibilité est également offerte de pratiquer les danses en ligne telles que madison, charleston, sirtaki, disco, twist, kuduro....

Nous organisons aussi des stages trimestriels de salsa, bachata et rock swing.

Les danses country font de même partie des activités proposées par l'association à raison de séances d'une heure trente, deux jeudis par mois.

La danse, c'est pour tout le monde sans limite d'âge, idéale alternative au sport pour entretenir son physique et son esprit, pour s'évader des petits tracas quotidiens et pour travailler sa mémoire et sa concentration.

N'hésitez pas à nous contacter.

Contact

jacques.danseraverson@gmail.com
Tél. : 02 31 26 89 71

HAMEÇON VERSONNAIS

Mickaël Delaunay, président

Une bonne saison qui se termine et une nouvelle qui se profile pour l'hameçon versonnais.

La saison de pêche 2014 fut bien remplie pour notre société de pêche avec un nombre constant d'adhérents et de nombreuses animations tout au long de la saison.

Devant le succès rencontré par ces manifestations, le bureau a décidé de les reconduire.

Voici donc le calendrier de cette saison :

- assemblée générale le 7 février (tirage au sort de lots et de 2 permis de pêche),
- journée nettoyage le 8 novembre 2014,
- journées pêche à la mouche au moulin de Gémages le 27 décembre 2014 et 11 janvier 2015.

- présentation et visite des parcours de pêche le 8 mars 2015.
- présence au salon de la pêche de Cormelles-le-Royal en avril 2015.
- initiation toutes pêches le 14 juin 2015 aux étangs du val d'Aure.

L'association maintient également ses partenariats avec le moulin de Gémages et les étangs du val d'Aure, permettant à ses sociétaires de bénéficier de réductions tout au long de l'année.

Contact

www.hameconversonnais.com
Président, M. Delaunay, Tél. : 06 15 40 17 06

GYM VOLONTAIRE DE VERSON ET FONTAINE-ÉTOUPEFOUR

Marie-José Fery et les membres du bureau

L'activité gymnastique volontaire, qui a débuté sa nouvelle année sportive au début du mois de septembre avec plus de 180 membres actifs, prouve sa vitalité et son dynamisme. Sous la houlette de cinq animateurs sportifs, elle tient ses sessions à Verson dans la salle Coubertin et l'Espace Senghor, à Fontaine-Etoupefour dans la salle polyvalente.

Si cette discipline sportive est au fond collective, elle respecte l'individualité de ses membres, en s'adaptant par ses techniques au niveau de chacun des participants, qui peut progresser à son propre rythme, tout en restant stimulé par le groupe.

La gymnastique volontaire reste une activité sportive peu ou pas traumatisante, aussi s'adresse-t-elle à tous : petits et grands, hommes et femmes, jeunes et seniors. Elle procure un exercice physique plus ou moins conséquent, associé à une action déstressante active qui sont absolument nécessaires à l'équilibre de notre vie moderne trépidante.

Enfin, conviviale, elle est un lieu de rencontres, d'échanges, d'amitié au sein de nos communes.

Vous disposez au minimum d'une heure par semaine, vous vous sentez plus ou moins stressé, vous souhaitez pratiquer une activité physique à votre rythme ? Alors rejoignez-nous pour votre bien-être.

Contact Marie-José Fery : 02 31 26 78 46



Vie associative

LES BALADINS DE L'ODON 20 ANS ET L'AVENIR DEVANT SOI...

Alain Leclercq, chargé de communication



« Ce comédien animera également un stage d'initiation à la magie les 7-14 et 21 mars » explique Aurore Claise, vice-présidente de l'association.

Pour marquer notre 20^{ème} anniversaire, le théâtre sera encore à l'honneur à Verson avec un « café théâtre » dans le lieu qui a souvent été celui des Baladins ; « la salle des Anciens » relookée pour l'occasion afin de donner cette atmosphère intime que l'on connaît dans ces petits théâtres... Rendez-vous donc le 28 mars à tous nos adhérents, amis, curieux ou simplement amoureux du théâtre pour ce spectacle « surprise » qui sera donné par des comédiens professionnels... Réservation vivement conseillée !

Ensuite... la traditionnelle foire aux greniers de Verson le 3 mai. Rappelons qu'une partie des recettes de cette manifestation permet d'offrir une représentation théâtralisée au plus grand nombre ; le reste des bénéfices permettant de proposer nos cours de théâtre à moindre coût.

L'association « *Les Baladins de l'Odon* » fête ses 20 ans en 2015. Tout d'abord, quelques mots sur son histoire...

De mémoire de versonnais, il y a déjà du théâtre à Verson pendant la guerre. Monique Thomasse-Marie, 84 ans, nous raconte que des pièces étaient jouées dans le but de récolter des fonds pour envoyer des colis aux prisonniers...

Pour les Baladins, tout commence avec Jocelyne Parisot qui, lorsqu'elle arrive à Verson en 1992, souhaite trouver une structure de théâtre. Forte de son expérience associative dans le domaine du spectacle vivant, elle décide de fonder en juin 1995 l'association. Cette initiative fait suite à sa rencontre avec la comédienne Nadine Véron lors des grandes parades de « A Caen la Paix ».

LES PREMIERS PAS : 1995 - 2001 : un engouement immédiat des versonnais permet la constitution de trois ateliers. Nadine Véron qui donne les cours à cette époque, amène un groupe à participer aux festivals de Bayeux et de Cherbourg.

« On est parti de rien ; il a fallu très rapidement trouver des fonds... » se souvient Jocelyne Parisot. C'est alors que l'idée d'organiser une foire aux greniers dans la commune naquit...

DE L'ENFANCE À L'ADOLESCENCE 2001-2013 : L'association s'emploie à la diversité théâtrale. Les ateliers se renforcent (jusqu'à 7) et les cours sont alors donnés par des comédiens issus de nombreuses compagnies apportant différentes approches : théâtre de corps, textes contemporains, improvisation, stages de mime, de voix...

L'association regorge d'énergie en multipliant les manifestations dans la commune par la théâtralisation de la foire aux greniers, l'organisation de matchs d'improvisation et la participation à la fête de la St Germain ainsi qu'au Téléthon.

« Nous avons eu envie d'offrir du théâtre au plus grand nombre et beaucoup de plaisir à être sélectionnés à des festivals de théâtre amateur » explique Valérie Arnoux, présidente durant cette période.

À 20 ANS, L'AVENIR EST DEVANT NOUS... Une nouvelle ère dans la continuité. Le nouveau bureau, présidé par Thierry Lemale, après avoir pris ses marques en 2014, rêve de nouveaux projets...

Avec pour commencer l'année 2015, une nouveauté : « Détours », un road movie initiatique dans lequel s'enchaînent des tours de magie. Ce spectacle sera présenté le 28 février à la salle des Anciens par Eric Fouchet de la Compagnie Chantier 21 Théâtre (dès 6 ans).

Enfin, les 19-20 et 21 juin, pour clôturer la saison, notre festival « Chapeau les Artistes » propose la présentation des pièces travaillées tout au long de l'année par les Baladins, de tous âges, tous impliqués pour la réussite de cet événement. Ouvert à tous.

ET APRÈS... des idées plein la tête comme constituer un groupe d'Anciens qui souhaiteraient se retrouver en journée pour faire du théâtre, et pourquoi pas des projets à concrétiser avec d'autres partenaires (compagnies de théâtre voisines ou associations de Verson).

Et peut-être un jour... une salle dédiée au théâtre à Verson (La salle des Anciens ? Les ateliers de rotation ?)

Les comédiens qui ont donné des cours de théâtre aux Baladins

Antonin Dancel, Aurélia Buquet, Aurore Lejemtel, Barnaby Apps, Benjamin Chauveau, Bruno Noël, Camille Hamel, Cléa Michélini, Clémence Caillouel, Isabelle Alfred, Isis Louviot, Jyongi Biro, Laura Deforge, Lucie Dumaine, Ludovic Duchesne, Marion Danlos, Marion Ducoin, Nadine Véron, Nathalie Kent, Nicolas Combrun, Olivier Hervé, Ophélie Brunet, Sarah Deforesta, Stéphanie Brault.

Vie associative

CLUB DE L'AMITIÉ

Paulette Regnier, secrétaire



Les réunions du jeudi, tous les quinze jours à la salle des 3 Ormes, ont toujours le même succès. Les équipes de tarot, belote, scrabble, rummikub et autres s'installent avec enthousiasme dès 14 h, interrompues par le goûter vers 16 h et reprennent jusqu'à 18 h. Les marcheurs sont toujours assidus tous les mardis à 14 h près de Carrefour pour la petite marche (4/6 km) et place de l'église pour la grande marche (8/10 km). En juillet et août, le club fonctionne mais il n'y a pas de « marche »

Un groupe de 34 personnes est allé faire un beau voyage sur l'île de Madère où il est très agréable de vivre, une île aux fleurs magnifiques, un climat tropical, un accueil chaleureux, de belles excursions.

Le 11 octobre nous avons organisé notre 2^{ème} concours de belote de l'année. Nous y avons vendu des gâteaux et des crêpes faits par des adhérents au profit de notre club.

Le 26 novembre, nous sommes allés au Cabaret (repas spectacle) et le 4 décembre tous les adhérents ont été conviés au repas de

Noël préparé par Tony Lechevallier (traiteur) et après-midi dansant.

Nous avons aussi participé au Téléthon en allant manger des crêpes. Un vin chaud a été servi aux marcheurs le mardi 16 décembre à la salle des 3 Ormes à 16 h.

Le dernier club de l'année a eu lieu le 11 décembre, trêve de Noël oblige ! Nous reprendrons le 15 janvier pour fêter les Rois.

A tous :

**« Bonne Année et bonne santé »
C'est une belle phrase magique
Que l'on espère fantastique
Comme on aimerait tant y croire
Pour garder tous nos espoirs
Fermons tous un instant les yeux
Rêvons d'être toujours heureux !...**



LES PETITS RATS DE L'ODON : COURS DE DANSE MODERN-JAZZ, CLASSIQUE, FIT'DANSE

Laura Bignet, présidente



fiers de monter sur scène pour présenter les chorégraphies préparées pendant l'année. Au programme : les métiers d'autrefois aux jobs d'aujourd'hui, des costumes hauts en couleur, des représentations variées et un « flashmob » surprise pour clôturer le spectacle.

Les Petits Rats de l'Odon présents au Téléthon

C'est avec le plus grand plaisir que nous y participons chaque année. Le samedi 6 décembre, vous avez pu découvrir les premières chorégraphies travaillées par les élèves. Nous avons proposé aux 8 groupes d'élèves participants de faire un don d'un euro au Téléthon. Suite à cette manifestation, nos adhérents commenceront à préparer leur chorégraphie pour le Gala 2015 sur un thème défini (les informations sur l'organisation du Gala 2015 seront diffusées dans le prochain journal municipal).

Départ de notre secrétaire : Anne-Virginie Aupée

Nous souhaitons remercier de tout cœur, Anne-Virginie Aupée, qui occupait la fonction de secrétaire mais « bien plus encore » depuis plus de 15 ans dans l'association. Pour son bénévolat, sa gentillesse, son enthousiasme et son implication, le bureau et tous les élèves lui sont énormément reconnaissants.

Portes ouvertes

Elles se dérouleront du 2 au 7 février 2015. C'est l'occasion pour tous, parents, famille, amis... d'assister aux différents cours proposés.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter et à visiter notre page Facebook. lespetitsratsdelodon@gmail.com ; www.facebook.com/Lespetitsratsdelodon

Bilan de la rentrée : l'association accueille plus de 157 adhérents répartis sur 13 cours de danse assurés par Anne Marescal, professeur de danse débordante d'énergie et d'idées pour la réalisation de nouvelles chorégraphies.

Un gala de danse marquant pour la 10^{ème} de notre professeur de danse !

Le Gala de danse de fin d'année a été l'occasion de fêter tous ensemble au Centre de Congrès les 10 ans d'enseignement d'Anne Marescal. Chaque année, ses élèves sont

Contacts

Présidente : Laura Bignet - 06 51 35 09 10

Trésorière : Marilou Bertrand - 06 37 55 99 67

Vie associative

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Roger Maurice, président



Mercredi 9 juillet 2014, la municipalité a accompagné les Anciens Combattants qui ont reçu les vétérans britanniques de la 43^{ème} Wessex Division. Ils avaient participé à la libération de Verson le 9 juillet 1944. Devant un parterre de plus de 20 drapeaux et après les discours d'un représentant de la délégation et de M. le Maire Michel Marie, tout ce monde s'est retrouvé à l'Espace Senghor pour le verre de l'amitié, offert par la municipalité, où nous avons continué à échanger des souvenirs et à parcourir l'exposition mise en place, relatant la libération de Verson.



Le 23 septembre, plus de 54 Anciens Combattants de Verson, accompagnés de leurs épouses, étaient de sortie. Dès 9 h mardi matin, les Anciens Combattants ont pris la route de St James, après une petite visite au cimetière Américain de St James où beaucoup n'étaient jamais venus. Ensuite, direction le cabaret Fantasy où un bon repas les attendait, suivi, durant 2 heures, d'un spectacle digne de nos cabarets parisiens. Retour vers 19 h à Verson après une petite collation sur l'aire de repos de Gouvet : tout le monde s'est dit « au prochain voyage ».

Au cours de la réunion du Comité Directeur de l'association des Combattants du Calvados le 20 octobre dernier, le Président Départemental M. Michel Benard a décoré notre camarade Paul Cousin pour les 15 années passées au service de l'association des Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, TOE-Veuves-du Calvados.



Le 25 octobre, les Anciens Combattants ont réussi leur 2^{ème} tournoi de tarot. Plus de 40 joueurs se sont donné rendez-vous pour passer un bel après-midi. Certains joueurs et joueuses sont venus au-delà de Caen et ont promis de se retrouver au prochain tournoi.



ADMR

Jean-Louis Le Calvé, président

L'ADMR vous propose sa gamme de services :

Aide à l'entretien du logement et du linge, garde d'enfants, petits travaux de jardinage et de bricolage (à l'étude), aide à la personne, action socio-éducative, garde de jour et de nuit, livraison de repas à domicile, soins infirmiers à domicile, téléassistance
Présence Verte.

Prise en charge et réductions d'impôts possibles selon la législation en vigueur.

Contact :

A.D.M.R. DU GRAND ODON :
70 allée Jacques Prévert,
14790 Verson

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 14 h à 16 h 30 (fermé jeudi après-midi)

Tél. : 02 31 26 58 53 www.admr.org -
E-Mail : admrdugrandodon@orange.fr



Notre population de donneurs ne rajeunit pas et nous manquons de nouveaux donneurs. Il faut rappeler que l'on peut donner son sang entre 18 ans et 70 ans inclus. Pour donner, il n'y a pas besoin d'être à jeun mais en bonne santé. Voici les dates des collectes pour 2015 :

DON DU SANG

Lundi 12 janvier

Lundi 23 mars

Lundi 22 juin

Lundi 28 septembre

Salle des 3 Ormes

Nous attendons tous les versonnais pour ces dates.

Vie associative

TENNIS CLUB

Adrien Lahousse, président



La nouvelle saison tennistique est lancée depuis maintenant 3 mois. Le club compte environ 300 licenciés cette année soit un effectif stable. Le point noir pour le club cette année est la réforme des rythmes scolaires qui nous retire environ 50 enfants le mercredi. Mais le club tient à remercier les adhérents fidèles qui restent nombreux. Le tennis club de Verson est un club qui se développe au fur et à mesure des années grâce à un pôle loisirs et un pôle compétition. En effet, le club en terme de compétition est présent lors des championnats d'hiver et de printemps au niveau régional et départemental. Des cours de tennis sont proposés les lundi soir, mardi soir et vendredi soir ainsi que les mercredi et samedi matin. L'ensemble du bureau du club

tient à remercier la municipalité de Verson pour les travaux de rénovation des terrains (changement des translucides des terrains couverts et peinture des terrains extérieurs). Cette année encore le club proposera de nombreuses animations (galette des rois, tournois...). Le club recherche des bénévoles pour intégrer le bureau de l'association qui compte actuellement 7 personnes impliquées dans la vie du club.

Enfin, il est encore possible de s'inscrire pour venir pratiquer le tennis seul, entre amis, en famille dans un climat convivial et chaleureux.

Contacts

2 rue Pierre de Coubertin - 14790 Verson
02 31 26 21 83 ou tc.verson@orange.fr

BRIDGE

Pierre-Yves Brioul, président

C'est reparti pour une année de jeu de ce formidable sport cérébral qu'est le bridge.

Pas un jeu où l'on s'enferme dans une réflexion solitaire, mais un jeu qui suppose dialogue et compréhension.

Le bridge à Verson, c'est savoir prendre du bon temps, et profiter de tous les moments propices au jeu, à la détente et au partage.

Sans compétition, mais avec envie et volonté de progresser, nous nous réunissons tous les jeudis soir à l'Espace Senghor pour passer quelques bons moments autour de ce jeu aux ressources inépuisables.

S'il vous en dit et avez quelque expérience dans le jeu, venez donc nous rejoindre.



Contacts

Pierre-Yves Brioul, président
Tél. : 06 76 22 75 55

VERSON VIDÉO : UNE RENTRÉE STUDIOUSE ET DYNAMIQUE

Gilbert Guerrier, secrétaire

Avec les fêtes de Noël, les caméscopes ont chauffé!

Verson-Vidéo et ses bénévoles sont à votre disposition pour vous aider à composer, commenter vos films à l'aide des matériels dédiés et d'utilisation facile.

NOUVEAU : Une adhésion semestrielle à prix réduit est proposée depuis cette année afin de vous permettre de recopier vos anciennes cassettes (Super8, VHF, 8mm, Hi8, DV), sur des formats plus contemporains (DVD, cassettes numériques). Des bénévoles sont là pour vous aider, vous guider. Ils pourront aussi vous faire participer à des enregistrements de manifestations diverses.



Rappel pour les associations : adresser le plus tôt possible les demandes de tournages vidéo de vos manifestations, qui se situent pour beaucoup à des dates rapprochées. Il est parfois difficile d'être partout en même temps!

A très bientôt au labo vidéo.

Contacts

Pour plus d'informations, contacter :
- Patrick Bazin (président) bazinpat@aol.fr
02 50 01 60 67,
- Philippe Touzeau philvideo@clubinternet.fr
- Gilbert Guerrier 06 79 57 00 75.

Vie associative

CLUB DES AMATEURS DE VOITURES DE SPORT NORMANDIE

Isméry Lebreton, chargé de communication



Le C.A.V.S Normandie est une association basée à Verson, qui a été créée en 1993, dans le but de rassembler des propriétaires de voitures de sport pour participer à des actions caritatives. 21 ans plus tard, le nom a évolué, passant de Club des Anciennes Voitures de Sport, à Club des Amateurs de Voitures de Sport, mais pas la ligne directrice du club. Rassemblement, partage, et caritatif en sont toujours les maîtres mots.

Club multimarques (Maserati, Porsche, Lotus,...) le C.A.V.S. compte aujourd'hui 84 membres, possesseurs d'autos sportives ou sympathisants. Le calendrier des animations est d'ailleurs bien rempli, permettant de répondre aux attentes de chacun. Pour discuter et partager, des rassemblements statiques sont planifiés toute l'année, chaque premier dimanche du mois. Pour les amateurs

de virée entre copains, des balades sont organisées pour découvrir les routes de notre belle région. Enfin, pour les plus intrépides, le club programme deux sorties sur circuits (Bugatti & Fay de Bretagne), permettant aux propriétaires d'apprendre et de flirter avec les limites de leurs autos en toute sécurité.

Le caritatif est lui aussi toujours présent au Club. Le CAVS participe régulièrement à des actions telles que les « Bielles de Mai » ou « les Baptêmes de Rots » pour l'association Handi'Chiens. Mais il organise aussi sa propre action, chaque année, pour le Téléthon. Durant le week-end, le club propose une exposition de voitures de sports ainsi que des baptêmes sur la piste du CESR à Ifs. En 2013, le club a réalisé un total de 768 baptêmes et versé ainsi plus de 2700 € à l'AFM. Un plaisir pour les membres qui peuvent ainsi associer passion et dons.



LES SCULPTEURS DE L'ODON

Retour au travail d'atelier

Débarquée de son Arche où elle exposait en juin, l'association des Sculpteurs de l'Odon reprend pied dans le monde artistique dès septembre, pour y accueillir les talents en devenir. Tous les mardis soirs, le petit peuple des sculpteurs se rassemble dans l'atelier, entre l'église et l'Odon, pour soumettre la matière de son choix à l'inspiration de chacun et du moment. Autour de la table de travail, en joyeuse compagnie, avec un outillage de base mis à disposition, plus rien ne s'oppose alors à la naissance de l'artiste qui sommeille en chacun de nous.

C'est dans l'atelier mis à notre disposition qu'en octobre l'AP2T (Art à la Portée de Tous) est venu inviter les sculpteurs de l'Odon à participer à Hérouville St Clair, à 4 jours d'exposition en leurs murs. Confrontations, échanges et surtout rencontres entre amateurs et artistes confirmés ont ravi ceux qui ont fait le déplacement et les a convaincus que l'expérience est à renouveler. Est-il possible que l'art soit à la portée de tous ? Nous le savions à Verson, et cette invitation nous a confortés dans cette idée. Alors il nous faut la mettre à nouveau en œuvre cette saison. Nous avons accueilli celles et ceux qui pensent que la sculpture est à leur portée. Nous leur proposons un atelier équipé, et si le besoin s'en fait sentir, les conseils et l'aide des plus expérimentés d'entre-nous. Et nous convainçons le public en présentant les réalisations en fin de saison, qu'effectivement, l'art est à la portée de tous, pourvu qu'on s'y essaie.

Retrouvez-nous à l'atelier chaque mardi soir dès 20 h, ou approchez-nous sans vous montrer en visitant notre blog :

<http://sculpteursdelodon.blogspot.fr>

A bientôt !

Contacts

sculpteurs.de.lodon@gmail.com

Vie associative

CLUB DE PLEIN AIR DE L'ODON

Delphine Kugler, présidente



Encore un bon cru cette année avec à la rentrée l'inscription de 145 grimpeurs, une vingtaine de kayakistes et un petit groupe de randonneurs.

Un retour bref sur la saison écoulée où les kayakistes ont défendu comme ils le font depuis plusieurs années, et avec beaucoup de talent, les couleurs du CPAO14. Nous sommes allés à Tours, à St-Sauveur, à Pont-d'Ouilly, à Treignac, à Val Maizet et quatre titres de champions de Normandie ont été gagnés.

La section kayak est classée 3^{ème} au niveau normand.

Nous avons organisé une manche du championnat de Normandie de descente sprint à Val Maizet. Louis Laguette, Erwan Caer et Timothy Duval sont allés aux championnats de France sur l'Ubaye à Barcelonnette où ils se sont bien classés.

Une section kayak adulte se met en place. Les sorties se feront le dimanche matin suivant un calendrier à établir. La 1^{ère} sortie a

eu lieu le 9 novembre 2014. Nous espérons une augmentation du nombre de nos adhérents. Quant à nos jeunes kayakistes, ils ont participé au Challenge Jeunes qui leur a permis de rapporter des médailles. Certains ont effectué un stage pendant les vacances d'automne. L'ensemble des adhérents a effectué la randonnée fluviale avec le CRNCK (Pont-d'Ouilly - Pont du Coudray) dans la joie et la bonne humeur.

Les jeunes grimpeurs ont participé à la Coupe des Jeunes du Calvados et au terme des trois épreuves - bloc, difficulté et vitesse - ils ont remporté la victoire ! Le CPAO14 est donc premier club jeune du Calvados ! Bravo à tous ceux qui ont participé !

Les grimpeurs adultes ont participé à la Coupe pour les Nuls dans la bonne humeur. Une sortie en extérieur à Falaise a été organisée pendant les vacances avec, il faut le signaler, un temps fort agréable pour la fin octobre. Une section "grimpe en famille" pour les adultes licenciés et leurs enfants va se mettre en place.

Enfin, lors de l'assemblée générale d'avril dernier, c'est Delphine Kugler qui a été élue présidente du CPAO14, avec un Conseil d'Administration renouvelé et renforcé, dans lequel Gérard Gottstein reste comme vice-président pour assurer une transition en douceur.

PHOTO CLUB DE VERSON

Henri Lopez, secrétaire



La rentrée du Club photo s'est passée dans de très bonnes conditions.

À l'issue du Forum des Associations, notre capacité maximum de 40 adhérents a été atteinte et nous avons dû refuser des inscriptions. Cette année, ce ne sont pas

moins de 10 personnes qui nous ont rejoints soit un quart de notre effectif. Le dynamisme de notre club attire de plus en plus ...

Cette année 2014 a vu la participation de 10 membres de notre club photo aux Championnats du Monde de Kayak-Polo

à Thury-Harcourt sur une semaine. Un livre d'environ 400 photos sera édité d'ici la fin de l'année. Lors de notre exposition annuelle de novembre à l'Espace Senghor, un mur d'environ 60 photos a retracé cette compétition pleine d'énergie et de rencontres.

En plus de cette manifestation annuelle, nous avons participé à l'exposition Inter-Club de Mondeville. En 2013, nous avons remporté le premier prix.

Un groupe de réflexion se mettra en place dès le début d'année afin de mettre les compétences photographiques de quelques membres du club au profit des enfants scolarisés à Verson, dans le cadre des temps d'activités périscolaires.

Pour tout renseignement sur les activités du club photo, n'hésitez pas à consulter notre site.

Contacts

site : <http://www.photoclub-verson.fr>
president@photoclub-verson.fr

Vie associative

JUMELAGE DE L'ODON

BUK (POLOGNE) - HAMBÜHREN (ALLEMAGNE) Verson/Tourville-sur-Odon



dans son ensemble le conseil d'administration ainsi que les membres du bureau. Il a été décidé de rétablir une cotisation annuelle. Pour la nouvelle période de septembre 2014 à août 2015, le montant est de 19 € par famille et 10 € en individuel.

Comme à l'accoutumée et suivant la tradition germanique, le vin chaud et les marrons grillés proposés par le jumelage auront réchauffé les visiteurs lors des journées du Téléthon.

Calendrier 2015 :

Le dimanche 18 janvier, à la salle communale de Tourville-sur-Odon, nous partagerons la galette des rois. Toute famille qui souhaite avoir des renseignements concernant ces rencontres sera la bienvenue. La participation est gratuite.

Le samedi 14 mars, un repas dansant est prévu à la salle polyvalente de Tourville-sur-Odon. Réservez votre soirée.

Le week-end de l'Ascension, du 14 au 17 mai, nous accueillerons nos amis de Hambühren et de Buk. Nous sommes à la recherche de familles qui pourront les accueillir. Une rencontre aura lieu à Buk en Pologne au mois d'août. Tout reste encore à déterminer.

Contacts

Martial Mansion : 02 31 80 57 22

Jacques Letourneur : 02 31 26 89 71

Gilbert Debon : 02 31 80 97 48

Jumelage.de.lodon@free.fr

Site internet : <http://jumelage.de.lodon.free.fr>

Du jeudi 29 mai au dimanche 1^{er} juin 2014, nous avons été accueillis par nos amis à Hambühren (voir article dans *Reflets* de juin de cette année).

Le 27 Septembre a été l'occasion de se retrouver pour une dégustation de gigots d'agneau cuits au feu de bois à la salle polyvalente de Tourville-sur-Odon.

Les cours d'allemand ont repris le 13 octobre. Ils sont répartis sur trois niveaux de débutant à conversation. Il est toujours possible de rejoindre les cours (sauf débutant). Contact : Françoise Laisney au 02 31 26 87 52 L'assemblée générale du 9 octobre a reconduit



État civil

NAISSANCES

Louise CURTIL

née le 02 juillet 2014 à Caen

Paul DUVAUCHELLE

né le 06 juillet 2014 à Caen

Lucas LE GAC

né le 19 juillet 2014 à Caen

Suna TITAN

née le 22 juillet 2014 à Caen

Gabriel LE CROSNIER

né le 02 août 2014 à Caen

Tyméo TIPHAGNE THEVENIN

né le 18 août 2014 à Caen

Jade JULIENNE

née le 21 août 2014 à Caen

Anaïs PERRIN MARIENVAL

née le 1^{er} septembre 2014 à Caen

Axel FLEURY

né le 07 novembre 2014 à Caen

Baptiste GRAVÉ

né le 08 novembre 2014 à Caen

Jade LEPOULTIER

née le 22 novembre 2014 à Caen

Anaïs CRACIUNESCU

née le 27 novembre 2014 à Caen

MARIAGES

Vincent WYPYCH

et Floraine YBERT

le 14 juin 2014

David HUBERT et Marion DEBAR

le 21 juin 2014

Romain CHATEL et Fanny LELIEVRE

le 28 juin 2014

Antoine LEDOUX et Muriel CLERGEAU

le 05 juillet 2014

Lilian DUVIEU

et Anne-Lise LAFFAITEUR

le 19 juillet 2014

Antony DURAND

et Vanessa CHAMAND

le 09 août 2014

Tony LECHEVALLIER

et Virginie MONDET

Le 23 août 2014

Philippe AUBLET et Nathalie LARIBI

le 23 août 2014

Thibault PALIS

et Armance HUGUENOT

le 30 août 2014

Xavier LEMOINE et Christelle OROS

le 30 août 2014

Raphaël GAGNEUX-MAUDUIT

et Anna LAHOUSSE

le 30 août 2014

David LEMONNIER et Ai Doan KHUU

le 30 août 2014

Jérôme COTARD et Johanna CHEMIN

le 13 septembre 2014

Sylvain DARGENTON

et Isabelle GUILLEMETTE

le 27 septembre 2014

Simon GIMER et Mathilde RIVET

le 27 septembre 2014

Rémy SAUVAGEOT et Sylvie DEBRAY

le 18 octobre 2014

DÉCÈS

Raymonde LE LIÈVRE veuve FURON

le 19 juin 2014 à Verson

Madeleine LEFEVRE veuve JULIEN

le 22 juin 2014 à Verson

Raymonde LE GUYASTRENNEC

épouse FOLLAIN

le 29 juin 2014 à Evrecy

Paule POELAERT veuve LE GRAND

le 02 juillet 2014 à Verson

Thierry DOUCET

le 05 juillet 2014 à Caen

Michel BULLETT

le 10 août 2014 à Hérouville-Saint-Clair

Marie GLÉAU épouse ROUZIC

le 15 août 2014 à Caen

Simone HARDY

le 05 septembre 2014 à Caen

Guy LOUVET

le 07 septembre 2014

à Hérouville-Saint-Clair

Thérèse LAMBERT veuve ROBILLARD

le 16 septembre 2014 à Verson

Thérèse MADELAINE veuve HUET

le 17 septembre 2014 à Verson

Bernard GUÉDON

le 24 septembre 2014 à Caen

Delphine TRAPPELLA veuve ROUAZE

le 26 septembre 2014 à Verson

Jeanne BROSTIN veuve DUFOUR

le 30 septembre 2014 à Verson

Roger BUNEL

le 03 octobre 2014 à Verson

Mathilde BERGER épouse LÉVY

le 17 octobre 2014 à Verson

Yveline DILLAYE veuve GODIN

le 21 octobre 2014 à Verson

Eugénie COUILLARD veuve TIRELLE

le 28 octobre 2014 à Caen

Jean VOISIN

le 31 octobre 2014 à Caen

Pierre GENVRIN

le 05 novembre 2014 à Caen

Madeleine DÉRÉAC veuve MARGERIE

le 14 novembre 2014 à Bayeux

Jacqueline KUNG veuve GILLET

le 15 novembre 2014 à Caen

Reine UGUEN veuve PONT

le 22 novembre 2014 à Verson

Mireille GEUFFRARD

le 28 novembre 2014 à Caen

MONOXYDE DE CARBONE : COMMENT PRÉVENIR LES INTOXICATIONS

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année, en France, plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

C'est un gaz inodore, incolore et non irritant. En cas d'intoxication grave (chronique ou aiguë), les personnes gardent parfois des séquelles à vie.

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et veillez à ne pas obstruer les entrées et sorties d'air de votre logement.

- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

Pour en savoir plus : www.prevention-maison.fr

Formalités administratives

PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

Délai de délivrance : de 10 jours à 1 mois selon les périodes.

Pièces à fournir :

- > 1 justificatif de domicile (original)
 - facture récente d'eau, d'électricité, gaz, téléphone
 - ou certificat d'imposition ou de non imposition
 - ou quittance d'assurance pour le logement ou titre de propriété ou contrat de location.
- > 1 pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport ou permis de conduire)
- > 2 photos d'identité 35 x 45 mm récentes, identiques, avec un fond clair, expression neutre, sans lunettes.
- > timbres fiscaux :
 - 86 € pour une personne majeure
 - 42 € pour une personne âgée de plus de 15 ans et de moins de 18 ans
 - 17 € pour une personne mineure de moins de 15 ans.

Cas d'une demande concernant un mineur :

- > le livret de famille
- > si les parents sont séparés ou divorcés : dispositif du jugement qui a désigné le ou les parents exerçant l'autorité parentale sur le mineur + justificatif de domicile et pièce d'identité du 2^{ème} parent si résidence alternée
- > pièce d'identité du parent qui accompagne le mineur.

Dans certains cas :

- extrait d'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois (à demander à la commune du lieu de naissance), si pas de carte d'identité ou de passeport en cours de validité ou périmé depuis plus de 2 ans
- 1 justificatif de nationalité française
- déclaration de perte ou de vol.

Les horaires de délivrance du passeport biométrique sur rendez-vous uniquement :

Lundi/mardi/jeudi : 8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 00
Mercredi : 13 h 30 - 17 h 00
Vendredi : 8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 18 h 00

Durée de validité pour le passeport biométrique :

- 10 ans pour un adulte
- 5 ans pour un mineur

Durée de validité de la carte nationale d'identité :

- 15 ans pour un adulte
- 10 ans pour un mineur

SORTIE DE TERRITOIRE

Depuis une circulaire interministérielle du 20/11/2012, « un mineur français pourra franchir les frontières sans autorisation de sortie du territoire, muni de son seul passeport ou avec une carte nationale d'identité en cours de validité ».

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Délai de délivrance : environ 3 à 4 semaines (peut varier selon les périodes).

Venir personnellement en mairie avec :

- une preuve d'identité (carte d'identité, passeport ou permis de conduire)
- le livret de famille
- un justificatif de domicile (original) de moins de 4 mois (facture d'électricité, téléphone...)
- 2 photos d'identité 35 X 45 mm récentes, identiques, avec un fond neutre (sans lunettes)
- l'ancienne carte nationale d'identité : en cas d'impossibilité de présenter l'ancienne carte (perte ou vol), un timbre fiscal de 25 euros est à fournir.

Dans certains cas :

en cas d'une première demande ou si l'ancienne carte nationale d'identité est périmée depuis plus de 2 ans :

- extrait d'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois (à demander à la commune du lieu de naissance).

et en plus pour une personne mineure :

(qui doit être accompagnée de son père ou de sa mère) :

- Si les parents ne sont pas mariés, fournir un justificatif de domicile aux deux noms.
- Si les parents sont séparés ou divorcés : dispositif du jugement qui a désigné le ou les parents exerçant l'autorité parentale sur le mineur, pièce d'identité et justificatif de domicile du 2^{ème} parent en cas de résidence alternée.

QUELQUES RÈGLES DE CIVISME

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Règles de citoyenneté extraites de l'arrêté préfectoral daté du 21 novembre 2008 :

Article 5 : "les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que les tondeuses à gazon à moteur thermique, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses ou les scies mécaniques, ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h".

Article 6 : "Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (dressage, collier anti-aboiements...)".

RECENSEMENT

Le décret n°2014-1295 du 31 octobre 2014 abaisse à 15 ans l'âge minimal pour apprendre à conduire un véhicule moteur sur une voie ouverte à la circulation publique, en vue de l'obtention du permis de conduire, dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite (art. R.211-3 du code de la route).

Le code du service national exige d'être en règle avec l'obligation de recensement avant l'âge de 18 ans, et avec l'obligation de la Journée défense et citoyenneté (JDC) entre 18 ans et 24 ans révolus. Depuis la parution du décret supra, certaines auto-écoles demandent aux candidats âgés de moins de 16 ans l'attestation de recensement pour finaliser leur inscription.

Un administré ne peut pas se faire recenser avant son seizième anniversaire :

- l'âge à partir duquel les Français doivent se faire recenser n'a pas été modifié dans le code du service national, selon l'article L.113-1 du code du service national ;
- il ne peut être exigé aucune pièce relative au service national avant l'âge de 16 ans, conformément à l'art. 1, III., G. de l'arrêté du 20.04.2012 modifié. Les administrés n'ont pas à justifier de la régularité de leur situation de service national pour une inscription en auto-école avant l'âge de 16 ans.

Point de vue

MAJORITÉ : "Ensemble conjuguons Verson"

Garder nos objectifs dans un contexte difficile

Nous devons, dans le contexte économique et social actuel, garder le cap de notre programme pour favoriser, autant que possible, investissement et développement économique, synonymes de croissance et d'emplois.

Aussi, concrètement, dans l'action, nos décisions aujourd'hui favorisent

- L'investissement communal, comme la réalisation du futur City Stade implanté près de la salle Coubertin. Le conseil municipal a choisi les entreprises dans sa séance du 3 novembre.
- L'investissement intercommunal, comme la réalisation, en cours, de la piste cyclable entre Bretteville-sur-Odon et Verson. Ce projet, initié par le Conseil Général est soutenu par Caen la mer.
- L'investissement privé et public dans notre commune avec la réalisation de l'écoquartier. Depuis un an, ce sont au moins une vingtaine de postes de travail des métiers du bâtiment et des travaux publics présents en permanence. Ce chantier apporte de l'air aux entreprises locales de construction dans un contexte un peu morose.

Demain, il nous faudra poursuivre le développement économique de notre territoire et favoriser l'accueil des entreprises sur la ZA des Rives de l'Odon dans les espaces encore disponibles. Pour ce faire, nous prendrons des initiatives pour en modifier le règlement.

Notre budget est aussi un levier économique :

Nous allons le préparer pour le voter au printemps prochain.

Nous devons, au moment où de fortes diminutions des dotations de l'Etat sont annoncées dans les trois années à venir, nous employer à conserver nos capacités d'investissement pour les années futures

Nous ne sommes pas inquiets : nous avons su, par le passé, montrer notre capacité à bien gérer nos finances communales, capacité reconnue à l'extérieur et nous saurons maîtriser nos dépenses courantes pour atteindre ce but.

Il est également indispensable que nous soyons les acteurs du nécessaire renforcement de la Métropole Caennaise pour préparer la Grande Normandie de 2016. Notre participation active aux commissions de la communauté d'agglomération en est un gage et nous vous en rendrons compte prochainement.

Comme vous le constatez, notre équipe motivée, est quotidiennement à la tâche ; nous ne devons ni nous disperser ni nous épuiser dans des débats stériles : force est de constater que nous n'avons pas vécu encore au sein du conseil municipal des échanges démocratiques aussi apaisés et constructifs qu'ils devraient l'être. Nous ne pouvons que souhaiter que l'expérience et la sagesse apportent aux débats ce qui leur manque encore.

La Majorité

OPPOSITION

"Verson Solidarité et Progrès"

Le difficile exercice de la démocratie

Les 4 élus de liste d'opposition ont dû à plusieurs reprises faire des rappels à la loi, rôle habituellement dévolu au Maire, en matière de marchés publics, de désignation des jurés d'assises, de droit de réunion de l'opposition dans les communes de plus de 3500 habitants.

Nous avons œuvré pour que notre point de vue puisse s'exprimer. Les versonnais n'ont pas pu lire la fidélité des débats. Les comptes rendus sont affichés avant que les conseillers ne les amendent et les votent. Il convient dans ce cas qu'ils retracent simplement les décisions prises et les attendus. Cela exclut les propos polémiques ou partisans, les omissions, déformations ou interprétations, qui au final ne rendent pas compte de l'exactitude des échanges.

Nous souhaitons être force de proposition, exercer une action vigilante dans une démarche participative de progrès ; nous partageons ainsi nos réflexions avec nos colistiers non élus mais retenus par le conseil municipal pour les travaux en commissions. Il nous a été difficile de faire reconnaître nos droits à réunion inscrits dans le code des collectivités territoriales. M. Le Maire y a finalement accédé mais avec une interprétation restrictive ; seuls peuvent se réunir les 4 élus le lundi soir une fois par mois, malgré le grand nombre de locaux dans notre commune.

Que vive la démocratie participative !

Nous vous invitons à répondre à l'appel de l'Association Verson Solidarité et Progrès (contact : verson.solidarite.progres@gmail.com), constituée de membres et sympathisants de la liste alternative aux dernières élections. Elle souhaite travailler au développement de la convivialité, des solidarités et du mieux vivre ensemble à Verson, et proposer de développer une démocratie participative locale par la consultation des versonnais.

En 2015, l'association proposera des RENCONTRES DES CITOYENS autour de thèmes divers et dans des formes variées, rencontres ouvertes à tous.

Une première RENCONTRE aura lieu FIN JANVIER 2015 et portera sur le thème des économies d'énergie de son logement. Date, heure et lieu seront disponibles sur le site de l'association : <http://versonsolidariteprogres.jimdo.com>

Plus que jamais, dépenser à bon escient

Les ressources de la commune diminuant, il convient de mieux mesurer le bénéfice pour les versonnais de chaque dépense.

Nous avons proposé une analyse des dépenses de la commune incluant les charges indirectes de frais de personnels, locaux, etc... et que soient mis à plat les engagements financiers de la commune, emprunts souscrits ou garantis, qui pourraient impacter la fiscalité à venir.

Au service du bien-être commun, nous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

Les élus de l'opposition

Utile

MAIRIE - 02 31 71 22 00

lundi, mardi, jeudi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h
mercredi : fermé le matin / 13 h 30 - 17 h
vendredi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 18 h
Fermeture exceptionnelle à 16 h les 24 et 31 décembre 2014.

La mairie sera fermée les 26 décembre 2014 et 2 janvier 2015.

www.ville-verson.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

02 31 26 44 80

Mardi : 15 h - 19 h

Mercredi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 19 h

Vendredi : 15 h - 19 h

Samedi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h

Fermeture exceptionnelle à 12 h les 24 et 31 décembre 2014

LOCATIONS DE SALLES MUNICIPALES

Toutes les salles communales en location sont gérées par l'Association **Mosaïque** (Association pour la Gestion et l'Animation Culturelle, Sportive et de Loisirs de Verson), située à l'Espace Senghor (rue de Hambühren).

Renseignements par téléphone

(02 31 26 24 84) ou sur place :

le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

CAEN LA MER

02 31 39 40 00

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi :

8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 30

vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 16 h 30

www.caenlamer.fr

Utile

CELLULE-EMPLOI

06 30 58 11 98

Espace Senghor - *lundi et vendredi* :
8 h 00 - 12 h

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

06 33 23 22 88

horaires d'hiver

du 2 novembre au 30 avril

lundi : 10 h - 12 h / 14 h - 17 h

mercredi et vendredi : 14 h - 17 h

samedi : 9 h - 12 h / 14 h - 17 h

horaires d'été

du 2 mai au 31 octobre

lundi : 10 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30

mercredi : 13 h 30 - 17 h 30

vendredi : 13 h 30 - 18 h

samedi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 18 h



verson